



Programme FAO/Facilité alimentaire de l'UE

Rapport d'étape

1 Octobre 2009



Contexte

Le programme Facilité alimentaire est une initiative de l'Union européenne d'une enveloppe d'un milliard d'EUR visant à remédier à la crise alimentaire et portant sur des activités pendant une période de transition allant de l'aide d'urgence à une aide au développement à plus terme. Établie en collaboration étroite avec l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, elle s'appuie sur des programmes qui auront un impact rapide mais durable sur la sécurité alimentaire.

Entre 2009 et 2011, les activités entreprises au titre de la Facilité alimentaire seront axées sur l'amélioration de l'accès des agriculteurs à des intrants et des services de qualité, sur l'accroissement de la production agricole par des mesures telles que des plans de microcrédit, l'amélioration de l'infrastructure rurale et le soutien aux organisations d'agriculteurs, ainsi que sur la prestation de filets de sécurité au profit des groupes vulnérables.

Ces projets s'inscrivent des politiques et stratégies publiques en faveur de la sécurité alimentaire et contre la pauvreté et ils sont dans le droit fil des programmes publics visant à remédier à la crise des prix des produits alimentaires.

Financement

La FAO est un important partenaire de l'Union européenne s'agissant de mettre en place la Facilité alimentaire et elle a déjà signé quatre accords de contribution avec la Commission européenne portant des projets dans 25 pays d'une enveloppe totale de 203,6 millions d'euros (un bref descriptif de ces projets figure en annexe).

À ce jour, 50,3 millions d'USD ont été déboursés pour mettre en œuvre ce programme.

Activités de la phase de lancement

Groupe 1¹

Les pays du Groupe 1 sont les suivants: Afghanistan, Burkina Faso, Érythrée, Guinée-Bissau, Haïti, Libéria, Mozambique, Pakistan, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Zimbabwe.

Des unités de gestion de projet ont été établies et du personnel de terrain recruté dans les pays suivants: Burkina Faso, Guinée-Bissau, Libéria, Pakistan, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Zimbabwe. Dans les autres pays de ce groupe, des consultants internationaux ont été dépêchés sur le terrain pour guider la phase de lancement du projet.

L'achat d'intrants est en cours dans tous les pays.

La sélection des partenaires de la mise en œuvre et des bénéficiaires est en cours dans tous les pays.

Des comités directeurs nationaux, composés entre autres de représentants de la FAO, de la délégation de la Commission européenne, de l'administration publique et d'ONG jouant un rôle essentiel, ont été établis en Afghanistan, au Burkina Faso, à Haïti, au Libéria, au Pakistan, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone et au Zimbabwe. On prévoit que des comités directeurs nationaux seront en place dans les autres pays au plus tard à la fin du mois de septembre.

Groupe 2²

Les pays du Groupe 2 sont les suivants: Burundi, Cambodge, Guatemala, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Népal, Nicaragua, Niger, Somalie, Sri Lanka, Togo et Zambie.

Des unités de gestion de projet ont été établies et du personnel de terrain recruté au Kenya, au Lesotho, au Niger, au Togo et en Zambie. Dans les autres pays, le recrutement est en cours.

L'achat d'intrants est en cours dans tous les pays en vue de la deuxième saison de semis (septembre-décembre 2009): Guatemala, Kenya, Lesotho, Nicaragua, Niger, Sri Lanka, Togo et Zambie.

La sélection des partenaires de la mise en œuvre et des bénéficiaires est en cours dans tous les pays.

Des comités directeurs nationaux, composés entre autres de représentants de la FAO, de la délégation de la Commission européenne, de l'administration publique et d'ONG jouant un rôle essentiel, ont été établis au Lesotho, au Kenya et en Zambie. On prévoit que des comités directeurs nationaux seront en place dans les autres pays au plus tard à la fin du mois d'octobre.

¹ Pays bénéficiant de la première allocation de crédits, approuvée le 30 mars 2009.

² Pays bénéficiant de la deuxième allocation de crédits, approuvée le 30 avril 2009.

Communication et visibilité

Dans le cadre de la stratégie mondiale de communication, un plan d'action pour les activités de visibilité mondiale a été élaboré et présenté à la Commission européenne le 17 septembre 2009. Ce plan d'action comprend des stratégies de communication approuvées par les délégations locales de la Commission européenne pour les pays du Groupe 1. Les stratégies de communication nationales pour les pays du Groupe 2 seront communiquées à la Commission au plus tard le 15 octobre 2009.

La FAO prépare la couverture médiatique de ces activités en vue des importantes réunions qui s'annoncent, dont le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire (SMSA) et le Forum d'experts de haut niveau de la FAO.

Le site web sur le partenariat FAO-UE nouvellement ouvert (www.fao.org/europeanunion/fr/) contient des pages consacrées à la Facilité alimentaire de l'UE, notamment des communiqués de presse, des informations d'ordre général et des profils de pays.

Les manifestations organisées pour lancer les projets (y compris au Zimbabwe, au Burkina Faso, en Afghanistan, au Mozambique, au Pakistan, à Haïti, en Jamaïque, au Togo et au Cambodge) sont bien relayées dans les médias nationaux. Certains pays, dont le Pakistan et le Zimbabwe, sont particulièrement dynamiques et créent des produits de communication sur le suivi des activités, comme par exemple des reportages, des communiqués de presse et des émissions télévisées et radiophoniques.

Suivi

La FAO est en train de mettre au point le système de suivi pour le programme FAO-Facilité alimentaire de l'UE en mettant nettement l'accent sur les résultats. Les outils de suivi essentiels seront les cadres logiques du projet, les plans de travail et les plans de suivi. La stratégie de suivi a été présentée à la Commission européenne le 1^{er} octobre.

Annexe

Activités au titre de la Facilité alimentaire de l'UE dans les pays

- **Afghanistan:** soutien au secteur semencier et à la production de semences;
- **Burkina Faso:** soutien en faveur de la production de riz et de maïs grâce à l'amélioration de la qualité des semences et de leur disponibilité;
- **République centrafricaine:** multiplication de semences, agriculture de conservation, réinsertion des anciens combattants dans le secteur agricole, ouverture de 80 magasins d'intrants;
- **République démocratique du Congo:** distribution de semences, remise en état des biens de production agricole, soutien aux organisations d'agriculteurs, information sur la sécurité alimentaire;
- **Érythrée:** fourniture d'intrants agricoles, accroissement de la production animale, irrigation à petite échelle;
- **Guinée-Bissau:** fourniture d'intrants agricoles, aménagement de 300 jardins potagers scolaires, remise en état de l'infrastructure agricole;
- **Haïti:** gestion des ressources naturelles et stockage de l'eau, diversification et intensification de l'agriculture, aquaculture et pêche;
- **Libéria:** programme mené conjointement avec des partenaires du système des Nations Unies, renforcement des capacités des agents de vulgarisation et des agriculteurs, approvisionnement en intrants agricoles, jardins potagers scolaires;
- **Mozambique:** production et distribution de semences de qualité; mise en place de champs de production de semences;
- **Pakistan:** distribution de semences, irrigation à petite échelle et récolte de l'eau, instruments et machines agricoles pour 100 associations d'agriculteurs, formation des agriculteurs;
- **Sierra Leone:** établissement de 100 centres agro-industriels;
- **Zimbabwe:** fourniture d'intrants agricoles à 150 000 familles paysannes vulnérables;
- **Burundi:** distribution de semences, remise en état de l'infrastructure agricole, renforcement des capacités;
- **Cambodge:** gestion de l'eau, intrants agricoles et aquacoles, fourniture de matériel d'équipement et de dispositifs d'entreposage;
- **Guatemala:** amélioration du rendement du maïs, augmentation des investissements des petits exploitants dans les technologies;
- **Jamaïque:** renforcement du programme national de sécurité alimentaire;
- **Kenya:** augmentation de la disponibilité des animaux d'élevage et des produits de l'élevage;
- **Lesotho:** foires commerciales d'intrants, agriculture de conservation;
- **Népal:** distribution d'intrants agricoles, formation des agriculteurs;
- **Nicaragua:** soutien aux organisations d'agriculteurs locales;
- **Niger:** microcrédit, fourniture d'intrants agricoles, remise en état de l'infrastructure agricole;
- **Somalie:** distribution d'intrants agricoles, remise en état des canaux d'irrigation, amélioration de l'accès aux marchés;

- **Sri Lanka:** augmentation de la production rizicole, développement de la production de volaille et de l'horticulture, formation;
- **Togo:** production et distribution de semences de qualité; formation des producteurs de semences;
- **Zambie:** agriculture de conservation, distribution d'intrants agricoles.